

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

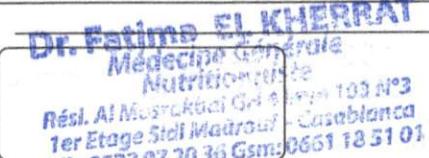
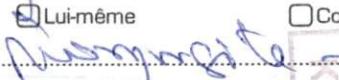
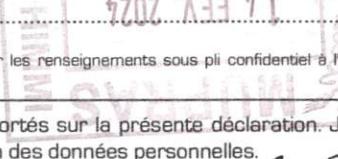
Adresses Mails utiles

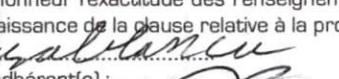
- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

19/01/19
Autres

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 12546		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : MOU.NTASSIM YASSINC		
Date de naissance : 23/03/1986		
Adresse : SUARTIE ALMAZ 415		
Tél. : 0667938668		Total des frais engagés : 1508,9 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019	Cadre réservé au Médecin	
	<p>Cachet du médecin :  Dr. Fatima EL KHERRAT Médecine Générale Nutritioniste Résil. Al Mousakbi Gd 4ème 103 N°3 1er Etage Sidi Maârouf Casablanca tél: 0522 97 20 36 Gsm: 0661 18 51 01</p>	
Date de consultation : 22/11/2021	Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : 		
Affection longue durée ou chronique : <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC		
Pathologie : 		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : 
 Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 16/10/2021



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/11/2024	C		10000	Dr. Fatima EL AITI Médecine Générale N° 123456789 Signature : Dr. Fatima EL AITI Date : 20/11/2024 Signature : Dr. Fatima EL AITI Date : 20/11/2024

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>Dr. ALI BADRY +212 05 22 89 05 00</p>	22/05/24	528,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PPV: 99 DH 00

99,00 DPL le 28/03/2019

4) Stodine 200mg 1's

1 gr petit sucre ref 28/03/2019

PPV: 69,00 DH 00

69,00 DPL le 28/03/2019

5) Domisan 5mg 1's

1/2s x 3/jour ref 28/03/2019

PPV (DH): 78,60

78,60 DPL le 28/03/2019

6) Demal 4 1's

~~78,70 DPL le 28/03/2019~~

7) Way multivitamine

1/2s x 3/jour ref 28/03/2019

Dr. Fatima EL KHERRAT

Médecine Générale

Nutritionniste

Rés. Al Moutakab 3ème étage 103 N°3

1er Etage Sidi Maârouf - Casablanca

Tél.: 0522-97 20 38 Gsm: 0661 18 51 01

LABORATOIRE EXABIO HAY NASSIM DE BIOLOGIE MEDICALE

31 Hay Nassim, Lissasfa - Casablanca

Tel : 0522896667 Email : exabiohaynassim@gmail.com

ICE : 00289751300074 CNSS : 6728359 Matricule fiscale : 50492693 INPE : 093060558

Facture

N° facture : B2024-0433

Date : 25/01/2024

Date de prélèvement : 25/01/2024

Patient : Mme MOUNTASSIR Yassine

Analyses	Valeur en B	Montant
Triglycérides	50	57,00
Cholestérol total	30	34,20
HDL-Cholestérol	50	57,00
LDL-Cholestérol	50	57,00
INDICE DE HOMA	350	399,00
HELICOBACTER PYLORI DANS LE SANG	180	205,20
Total B	720	820,80
APB	1,0	10,00
Majoration de garde		
Total		830.80

*Arrêtée la présente facture à la somme de : Huit Cent Trente Dirhams Et 80 Centimes ****

aboratoire d'Analyses Médicale:

EXABIO HAY NASSIM

Dr Alaoui Lemrani Ihsane

Tél : 05 22 89 66 67 - 05 22 90 00 64

Biologistes-coresponsables : Aurélie Driss-Corbin / Bénédicte Roquebert

Biologistes Médicaux

A. Amara Petitjean F. Floch
 H. Belaouni A. Ganon
 M. Billet-Delecourt C. d'Humières
 S. Chikhi P. Kleinfinger
 J-M. Costa I. Lanois
 M-M. Coude A. Legrand
 S. Defasque L. Lohmann

A. Luscan-Valeri
 S. Malard
 M. Perret
 A. Receveur
 M. Roussel
 S. Samaan
 S. Schmit

Biologistes Généticiens

D. Trost

MOUNTASSIR

YASSINE

Né(e) le 29.08.1986

Sexe : M

Dossier n° : 24D6026863

Transmis par LABM EXABIO HAY NASSIM

Vos références : INMA1498815 / 743 13202

Enregistré le : 27.01.2024 Edité le : 27.01.2024

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

G / w 994-101 / s 994-101

**LABM EXABIO HAY NASSIM
 DR ALAOUI LEMRANI IHSANE
 114 LOT NARJISS HAY NASSIM
 20000 CASABLANCA
 MAROC**

GLUCOSE (Enzymologie)

Prélèvement : 25.01.2024 Plasma EDTA 10h 00

5,76 mmol/l
 1,04 g/l

N : 4,11 à 6,05
 N : 0,74 à 1,09

Validé par : Dr. Simon Samaan

INSULINE (Chimiluminescence)

Prélèvement : 25.01.2024 Plasma EDTA 10h 00

111 pmol/l
 16,0 µU/ml

N : 18 à 173
 N : 3 à 25

Valeurs de références pour un prélèvement à jeun

Validé par : Dr. Simon Samaan

Prélèvement : 25.01.2024 Plasma EDTA 10h 00

INDICE DE HOMA

4,117

N : 0,744 à 2,259

Validé par : Dr. Simon Samaan

Autorisation de diffusion
Dr. Aurélie Driss Corbin



Compte rendu complet



Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC
 selon la norme NF EN ISO 15189 (N°8-0945, Examens
 Médicaux).
 Portée disponible sur www.cofrac.fr
 Les examens accrédités sont identifiés par la mention #



مختبر التحاليلات الطبية إكسابيو
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES EXABIO
HAY NASSIM

Dr. ALAOUI LEMRANI Ihsane

Pharmacien Biologiste

DU assurance qualité en biologie médicale



Casablanca, le 29/01/2024

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 250124-743 Pvt du: 25/01/2024 9:27

Nom : Mme MOUNTASSIR Yassine

Demandé par Dr : FATIMA EL KHERRAT

Page : 1/1

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Triglycerides :	: 1,36 g/l	(Inférieur à 1,5)	
Cholestérol total	: 1,97 g/l	(Inférieur à 2)	
(Technique : oxydase/peroxydase A15)			
Interpretation			
< 2 Optimal			
2-2.39 Modéré			
>2.40 Elevé			
HDL-Cholestérol	: 0,34 g/l	(Supérieur à 0,65)	
Les valeurs normales sont à confronter aux risques cardiovasculaires du patient			
LDL- CHOLESTEROL	: 1,35 g/l	(Inférieur à 1,6)	
Les valeurs normales sont à confronter aux risques cardiovasculaires du patient			

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

HELICOBACTER PYLORI DANS LE SANG

(technique Mini Vidas))

Anticorps IgG	: Equivoque
index	: 0,850

index<0.75: recherche négative

0.75-1: résultat équivoque

index>1: recherche positive

Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons un bon rétablissement.

Dr Alaoui Lemrani Ihsane
Laboratoire d'Analyses Médicales
EXABIO HAY NASSIM

BIOCHIMIE • HEMATOLOGIE • BACTERIOLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • FERTILITE

تجزئة النرجس عمارة 114 محل 2 حي النسيم (قرب ثانوية القاضي عياض) - الدار البيضاء

Lot. Narjiss Imm 114 Mag 2 Hay Nassim (Près de Lycée Cadi Ayad) Casablanca - I.C.E.: 002897513000074

Tél.: 0522 89 66 67 / 0522 90 00 64 / 06 37 72 45 01 - E-mail : exabiohaynassim@gmail.com